

Bases de l'action politique

Le Parti Humaniste proclame expressément :

- Le soutien au régime démocratique comme moyen de transition d'une démocratie formelle vers une démocratie réelle.
- La lutte pour instaurer des régimes démocratiques là où ils n'existent pas ainsi que là où ils ont été renversés par des régimes autoritaires.

D'autre part, le Parti Humaniste rejette expressément :

- La violation des Droits de l'Homme, l'emploi de la violence comme solution des conflits et la concentration des pouvoirs sur une seule ou plusieurs personnes.

Quant à la méthodologie d'action, le Parti Humaniste affirme catégoriquement ce qui est exprimé dans sa Déclaration de Principes : l'humanisme est régi par l'action non-violente.

Le parti considère la souffrance du peuple comme produit de la violence économique. Par conséquent il proclame la nécessité de renforcer toute organisation sociale qui contrecarre cette situation. Dans ce sens, il encourage la création de coopératives de production, de services et de consommation, et exige de l'Etat l'appui nécessaire pour la transformation en coopérative de toute entreprise dont la situation compromet le présent et le futur de ses travailleurs.

Le Parti affirme que les monopoles économiques et financiers sont les responsables de la dépendance et du manque de communication qui existent entre les forces de production de chaque pays. La propriété est un phénomène historique, comme l'est aussi la société.

Dans cette optique le Parti prévient du danger de freiner cette dynamique et de maintenir par ailleurs, par la loi, les thèses naturalistes immobilistes. L'humanisme social promeut des réformes fiscales ainsi que de nouveaux modèles d'autogestion et de cogestion, capables de modifier la situation de la propriété, et qui incitent à une distribution progressive de la richesse.

Différentes formes de discrimination découlent de l'exploitation économique et acquièrent un caractère de violence raciale, religieuse, générationnelle, culturelle et psychologique. Le Parti souligne la violence exercée particulièrement contre les femmes et les jeunes considérés comme des objets et non comme des sujets de plein droit.

Pour le Parti Humaniste le principe d'action est l'expression politique concrète de la liberté, c'est-à-dire :

1. Multiplicité des modèles de cogestion dans un système coopératif général
2. Pluralité syndicale dans une confédération de travailleurs
3. Cogestion estudiantine exercée au travers d'une centrale d'étudiants avec pluralité de listes et de lignes
4. Service militaire facultatif
5. Egalité d'expression pour les différentes confessions religieuses ainsi que pour l'athéisme
6. En somme, l'attitude de base que le Parti accomplit est la lutte contre l'autoritarisme et les monopoles économiques et idéologiques.

Les priorités du Parti sont :

1. La fin de la pauvreté, en supprimant le chômage et l'exploitation, par un système coopératif
2. L'éducation gratuite à tous les niveaux ;

3. La sécurité sociale et la médecine sociale ;
4. La réduction progressive du budget militaire ;
5. Un militantisme international solidaire avec les pays qui luttent pour leur libération.

Le Parti considère que toute politique réellement civilisée doit avoir comme point de départ deux prémices fondamentales :

1. Une action constante de renouvellement des institutions juridiques et politiques, fondée sur l'idée de dépassement de l'ancien par le nouveau.
2. La transparence dans les procédés politiques de chaque pays ainsi que dans les relations entre pays.

En matière internationale, le Parti propose :

1. L'adhésion à la politique de non-alignement.
2. La signature de traités de paix permanents entre pays d'une même zone de conflits, tout en continuant les négociations particulières. L'observation des zones conflictuelles sera laissée aux Nations Unies, et sera dans les cas extrêmes soumise pour décision finale au Tribunal International.
3. La démilitarisation accélérée, progressive et proportionnelle des pays des zones conflictuelles et des grandes puissances, même quand celles-ci n'agissent pas directement dans ces zones.
4. L'élimination des barrières douanières et l'intégration économique des pays d'une même zone géographique, par des traités spécifiques de complémentarité.
5. La négociation en commun des pays endettés avec la banque accréditée, sans l'intermédiaire d'organismes vis à vis desquels ces pays n'auraient contracté aucun emprunt.
6. L'échange dans la discussion internationale, dans le but de créer un nouvel ordre économique, de sorte que les relations d'échange détériorées aujourd'hui puissent se niveler.
7. La coopération pour le transfert scientifique et technologique international, sur la base de compromis spécifiques, mais en mettant l'accent sur l'idée du développement de toutes les zones du monde : ce qui produira une amplification des marchés. Sans cela, la mise à l'écart de grandes zones et de populations entières générera des conflits incontrôlables par ces mêmes cercles militaristes qui encouragent le retard et la guerre. De plus, cela produira un crash économique mondial.
8. La formation de tribunaux régionaux et internationaux permanents, destinés à recevoir des plaintes, et à juger ceux qui portent atteinte à la vie et à la liberté des peuples, de leurs voisins, ou contre la vie à l'échelle internationale. En se rappelant que la transgression des Droits de l'Homme ne se réfère pas uniquement aux actions de violence physique directe, mais aussi à tout type d'imposition, principalement économique, que les grandes puissances appliquent contre des pays économiquement plus faibles. Ces tribunaux devront aussi recevoir des plaintes et se prononcer vis-à-vis des pays qui n'appliquent pas le contrôle des agents polluants et dégradants, ou qui mettent en danger aujourd'hui et pour le futur, la santé des populations locales, des populations voisines, et en définitive du système écologique planétaire.